



CRDL+
&
En direct
avec les
rédacteur
s

Ressource
s

Tarif
&
Vade-
mecum

Spécialiste du traitement de l'information juridique

(notamment dans l'acquisition et le traitement Big Data de décisions)

Fournisseur éditorial pour tous les professionnels du Droit

(33 Encyclopédies, 8 Revues d'actualités, 12 Millions de Sources, E-Formations, Webradio...).

Aujourd'hui Lexbase c'est :



**35 collaborateurs
permanents**



**250 auteurs externes
dédiés**



**4 M d'€
de chiffre d'affaires**



**un réseau institutionnel
d'Ordres professionnels clients de
l'offre "mutualisée"**

Une offre personnalisée :

**Abonnements individuels ou par
structure**

Abonnements mutualisés

par les ordres de tous les professionnels du droit : avocats (95 Barreaux donnent accès à 85 % des avocats à Lexbase), notaires, huissiers, juristes d'entreprise...

CRDL+ & En direct avec les rédacteurs

Des contenus
qualifiés &
réactifs...

...mais
malheureusem
ent non encore
exhaustifs

Ressources
complémentaires

Sources officielles : réglementation et jurisprudence

Encyclopédies : le droit applicable à destination des professionnels

Actualité juridique

Lexbase est la **plus importante base de données publiques juridique** francophone existante avec :

- L'intégralité de la réglementation française et européenne
- La **1^{ère} BDD jurisprudentielle** (près de **4,6 Millions de décisions francophones**),
- Dotée d'une **réactivité unique**, grâce à des processus de numérisation, d'indexation et d'intégration propres.

33 encyclopédies sont en ligne à ce jour :

- Les domaines couverts : droit social (matière phare), affaires, fiscalité, famille, public, contrats, responsabilité, pénal...
- Avec **une mise à jour quotidienne**, sous la conduite de Directeurs scientifiques universitaires et praticiens reconnus, Lexbase est l'éditeur le plus réactif du marché.
- Des outils pratiques efficaces (dossiers, études, synthèses, modèles et infographies) donnent une approche directe des problématiques dans leur contexte.
- Chaque point encyclopédique est systématiquement lié par lien hypertexte à la source juridique (loi, jurisprudences, etc.).

Elle est commentée au jour le jour dans le **Quotidien Lexbase** (8 brèves quotidiennes).

Huit Revues Lexbase Hebdo couvrent la doctrine des domaines suivants : social, affaires, public, fiscal, privé, pénal, professions juridiques et OHADA

Centre de recherche documentaire Lexbase + (CRDL+)

En direct avec les rédacteurs

Depuis la création de ses contenus éditoriaux, Lexbase a pris **l'engagement de diffuser l'ensemble des sources brutes citées dans les Revues et dans les Encyclopédies**, qui ne seraient pas encore accessibles dans la base Sources.

Nous avons complété cet engagement par **un service original de commande de document à l'acte**. Même si la source brute en cause n'est pas citée dans l'un de nos contenus éditoriaux.

Depuis 10, nous mettons **notre rédaction au service de nos clients** et utilisateurs pour effectuer des recherches documentaires.

L'idée partait d'un constat simple : malgré l'intuitivité et l'ergonomie des plateformes de documentation juridique, il n'est pas toujours simple de trouver l'ensemble d'une documentation ou des éléments de droit permettant d'avoir une première approche d'un thème juridique.

Nos clients peuvent donc **à partir d'une question de droit** poser une question documentaire à nos spécialistes documentation et rédaction juridique qui feront appel aux ressources Lexbase, mais également à **nos 250 auteurs spécialistes pour amorcer une réponse claire et étayée**.

Ressources complémentaires... à digitaliser

Ressources en attente d'intégration

Malgré le fait que l'ensemble des services Lexbase (édition, formation, statistique) soit digital, plusieurs ressources ne sont pas encore intégrées sur nos plateformes documentaires.

- **Jurisprudence** : Lots de décisions de CA 1861 à 1886 ; 1987 à 1992
- **Législation** : l'ensemble des débats des législatures de la IVème et de la Vème République
- **Revue étrangères** : Acquisition progressive de revues de droit Africains, notamment Les principaux arrêts de la Cour suprême du Niger (ex. 1993 – 1994 – 1995 – 1996)

CRDL+ & En direct avec les rédacteurs

Tarification

Vade-Mecum

CRDL+ & En direct avec les rédacteurs

**GRATUIT POUR
TOUT LES ABONNES
LEXBASE**

Centre de recherche documentaire Lexbase + (CRDL+)

En direct avec les rédacteurs

Il suffit d'envoyer un mail à :

jbmarly@lexbase.fr ou 01 44 79 93 03

Jean-Baptiste Marly, sous la Direction de Nicolas Behra, Directeur de l'innovation et de l'ingénierie documentaire, vous indiquera rapidement la faisabilité et le temps estimé pour obtenir et transmettre la source.

Il suffit d'envoyer un mail à : redaction@lexbase.fr

Sous la responsabilité d'Anne-Laure Bouet Patin, Directrice de la rédaction, le rédacteur en chef de la matière concernée reviendra vers vous en vous indiquant la faisabilité, notamment par rapport au respect du « périmètre du droit » et l'interdiction de conseil, et le délai estimé pour apporter une réponse documentaire.

La réponse est apportée en générale dans les 72 h.

**OU TOUT SIMPLEMENT, POUR LES DEUX SERVICES :
LE CHATBOT LEXBASE**



Les Éditions juridiques Lexbase

23 rue d'Aumale
75009 Paris

www.lexbase.fr

01.44.79.93.01

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux



Ou inscrivez-vous à notre newsletter

